



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-280121-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021
--	--

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 20 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice29

Nombre de conseillers présents27

Nombre de conseillers votants.....28

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Jean-Pierre PAUL, Mme Sylvie QUENEAU, Mme Nathalie BERTON, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Delphine COSSON, M. Jean-Jacques MOUROT, Adjoint, M. Patrice GARNIER, Mme Hélène ABRIOUX, Mme Maryse ROUSSEAU, M. Alain BERTRAM, Mme Conny FAZILLEAU-VAN DER SMISSEN, M. Sébastien HARAUULT, Mme Dominique GENTY, M. Jean-Charles GARREAU, Mme Mélanie SAUVAGE, M. Edouard ROSSI, Mme Myriam BARTHELEMY, M. Jean-François LEBOURG, Mme Aurélie PROUIN, M. Pascal SIMON, M. Maxime FUSEAU, Mme Flore MASSICARD, M. Jacques TOUPIN, Mme Nora ZENATI, M. Guiseppe PETITTO, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir :

M. André DESPLAT	à Mme Josiane LE BRONEC
------------------	-------------------------

Secrétaire de séance : Mme Sylvie QUENEAU

PREAMBULE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2020 par 24 voix pour et 4 contre.
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 12 novembre au 31 décembre 2020 qui n'appellent aucune remarque particulière de la part de l'Assemblée.

COMMANDE PUBLIQUE

1. Groupement de commandes avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre pour la passation d'un marché de voirie à bons de commandes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien de voirie et de fournitures de voirie sur le territoire communautaire ;
- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les représentants de la Commune au sein de la commission d'appel d'offres paritaire du groupement de commandes susvisé ;
- **DESIGNE** Monsieur Jean-Christophe GASSOT représentant titulaire et Monsieur Jean-Jacques MOUROT représentant suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

2. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 4 contre :
 - **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal

LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

3. Dérogation au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2021.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 5 contre et 9 abstentions :
 - **PORTE** la dérogation au repos hebdomadaire dans les commerces de détail de la commune d'Esvres-sur-Indre au nombre de 12 dimanches pour l'année 2021.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre l'arrêté collectif correspondant

FINANCES LOCALES

4. Remise gracieuse des loyers des commerçants en raison de la crise sanitaire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - **DÉCIDE** d'annuler les loyers des commerces selon le tableau ci-dessous :

Commerce	Période	Montant HT
La Ronde des Crêpes	Novembre 2020	601.27€
	Décembre 2020	601.27€
	Janvier 2021	601.27€
Total des loyers annulés		1803.81€
Galeries Parisiennes	Novembre 2020	514.99€
Total des loyers annulés		514.99€
Institut Beauté Soleil	Novembre 2020	484.49€
Total des loyers annulés		484.49€

5. Autorisation Budgétaire Spéciale,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions :
 - **VOTE** l'autorisation budgétaire spéciale selon le tableau joint en annexe,
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame LE BRONEC-1ère Adjointe jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite des crédits votés ci-dessus,
 - **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Annexe : Ouverture de Crédits votée par le Conseil Municipal

DEPENSES	Crédits votés au BP 2020 (a)	BP 2019 inscrits au BP 2020 (crédits reportés) (b)	Crédits ouverts au titre de décisions modificatives votées en 2020 (c)	Crédits ouverts totaux (a+b+c)	Montant total à prendre en compte (d=a+c)	Montant maximal de crédits pouvant être délibéré au titre de l'article L.1612-1 du CGCT e=(d/4)	Proposition ouverture de crédits au titre de l'autorisation budgétaire spéciale	Montant voté par l'assemblée délibérante au titre de l'article L.1612-1 du CGCT
Opération 389 6 Rue de Tours	- €	862,00 €	- €	862,00 €	- €	- €	- €	- €
Opération 396 Centre Technique Municipal	122 700,00 €	- €	8 100,00 €	130 800,00 €	130 800,00 €	32 700,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Opération 399 Entrée de Bourg	- €	- €	- €	4 159,06 €	4 159,06 €	1 039,77 €		
Opération 400 Rue du Vallon	- €	25 347,52 €	35 000,00 €	60 347,52 €	35 000,00 €	8 750,00 €		
Opération 401 Gare (Gérée en APCP)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	- €	- €	- €		
Opération 402 Espace Culturel Esvrien (Gérée en APCP)	6 718,46 €	- €	- €	6 718,46 €	6 718,46 €	- €		
Opération 404 Rue de Tours (Gérée en APCP)	321 616,26 €	- €	80 000,00 €	241 616,26 €	241 616,26 €	- €		
Opération 405 Route du Noble Joué	- €	513,06 €	- €	513,06 €	- €	- €		
Opération 406 Espace Jeunes Ados	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
Opération 407 Vestiaires du Gymnase (Gérée en APCP)	1 183 777,80 €	- €	500 000,00 €	683 777,80 €	683 777,80 €	- €		
Opération 408 Voies Douces (Gérée en APCP)	345 312,39 €	- €	65 000,00 €	410 312,39 €	410 312,39 €	- €		
Opération 409 Rue de Tours le Pavillon (Gérée en APCP)	261 500,46 €	3 499,54 €	125 000,00 €	140 000,00 €	136 500,46 €	- €		
Opération 410 Aire de jeux (Gérée en APCP)	280 000,00 €	- €	170 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	- €		
Opération 411 Salle des Fêtes	28 500,00 €	- €	9 500,00 €	38 000,00 €	38 000,00 €	9 500,00 €		
Opération 412 Aménagement des bords de l'Indre (Gérée en APCP)	290 156,00 €	- €	- €	290 156,00 €	290 156,00 €	- €		
Opération 413 Ecole Maternelle les Sources	67 800,00 €	662,99 €	1 400,00 €	69 862,99 €	69 200,00 €	17 300,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Opération 414 Ecole Primaire J.BOURREAU	80 600,00 €	2 592,00 €	15 018,00 €	98 210,00 €	95 618,00 €	23 904,50 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Opération 415 Restaurant Scolaire	125 000,00 €	106,00 €	7 950,00 €	117 156,00 €	117 050,00 €	29 262,50 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Opération 416 Aménagements urbains (Gérée en APCP)	158 200,00 €	- €	5 000,00 €	163 200,00 €	163 200,00 €	- €		
Opération 417 Espace Fitness	- €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	20 000,00 €		
Opération 418 Vidéoprotection	- €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €			
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	- €	16 656,00 €	5 000,00 €	21 656,00 €	5 000,00 €	1 250,00 €		
Chapitre 204 Subventions d'équipement versées	119 000,00 €	144 110,70 €	15 700,00 €	278 810,70 €	134 700,00 €	33 675,00 €		
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	545 910,00 €	103 049,34 €	308 100,00 €	957 059,34 €	854 010,00 €	213 502,50 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Chapitre 10	10 000,00 €	7 732,00 €	10 000,00 €	27 732,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Total	3 996 791,37 €	305 131,15 €	115 132,00 €	4 190 949,58 €	3 885 818,43 €	375 884,27 €	235 000,00 €	235 000,00 €

6. Autorisation de programme et crédits de paiement n°11 du budget général pour l'opération n°404 – Rue de Tours,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions :

VU l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales au terme duquel les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

- **DECIDE** d'actualiser l'autorisation de programme et les crédits de paiement de l'opération n°404 –Rue de Tours selon le tableau ci-joint :

N°AP	N° Opér	Autorisation de programme			Crédits de paiements						Total général crédits de paiements			
		Description	AP votée y compris ajustements	Révision de l'AP	Total AP ajusté	2016	2017	2018	2019	2020	2021	articles	Libellé	Montant
11	404	Rue de Tours	1 378 800,00	0,00	1 378 800,00	35 706,72	45 516,96	907 130,25	106 430,75	0,00	61 390,08	2315	Instal	1 156 174,76
									42 399,06	166 955,25	13 270,93	2041582	Subv	222 625,24
		DEPEN	1 378 800,00	0,00	1 378 800,00	35 706,72	45 516,96	907 130,25	148 829,81	166 955,25	74 661,01			1 378 800,00
														-
												1341	DETR	-
									750 000,00			1641	EMPR	750 000,00
						35 706,72	45 516,96	157 130,25	148 829,81	166 955,25	74 661,01	021	AUTO	628 800,00
		RECET	1 378 800,00	0,00	1 378 800,00	35 706,72	45 516,96	907 130,25	148 829,81	166 955,25	74 661,01			1 378 800,00

7. Autorisation de programme et crédits de paiement n°12 du budget général pour l'opération n°407 – Vestiaires du Gymnase,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions :

VU l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales au terme duquel les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

- **DECIDE** d'ajuster le montant des crédits de paiement de l'opération n°407 – vestiaire du Gymnase selon le tableau ci-joint :

N°AP	N° Opération	Autorisation de programme		Crédits de paiement					Total général crédits de paiements		
		Description	Total AP ajusté	2017	2018	2019	2020	2021	articles	Libellé	Montant
12	407	vestiaires du gymnase	1 212 000,00	125,98	2 580,00	25 516,22	275 630,52	908 147,28	2313	Constru	1 212 000,00
											-
		DEPENSE	1 212 000,00	125,98	2 580,00	25 516,22	275 630,52	908 147,28			1 212 000,00
											-
							30 000,00	70 000,00	1323	F2D	100 000,00
							75 133,62	175 311,78	1341	DETR	250 445,40
				125,98	2 580,00	25 516,22	170 496,90	662 835,50	021	AUTOFI	861 554,60
		RECETTES	1 212 000,00	125,98	2 580,00	25 516,22	275 630,52	908 147,28			1 212 000,00

8. Autorisation de programme et crédits de paiement n°16 du budget général pour l'opération n°410 Création d'une Aire de jeux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 4 abstentions :

VU l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales au terme duquel les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

- **DECIDE** d'actualiser le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement de l'opération n°410 –Création d'une aire de jeux selon le tableau ci joint :

N°AP	N° Opér	Autorisation de programme				Crédits de paiements			Total général crédits de paiements		
		Description	Montant voté par le CM yc ajustements antérieurs	Révision	Montant actualisé de l'AP	2019	2020	2021	articles	Libellé	Montant
16	410	Aménagement d'une aire de jeux	470 000,00		470 000,00	0,00	274 265,15	195 734,85	2313	Constructions	470 000,00
		DEPENSES	470 000,00	0,00	470 000,00	0,00	274 265,15	195 734,85			470 000,00
							18 160,00	42 374,00	1323	F2D	60 534,00
						0,00	256 105,15	153 360,85	021	AUTOFIN	409 466,00
		RECETTES	470 000,00	0,00	470 000,00	0,00	274 265,15	195 734,85			470 000,00

9. Autorisation de programme et crédits de paiement n°17 du budget général pour l'opération n°416 Aménagements urbains,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 4 abstentions :

VU l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales au terme duquel les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

- **DECIDE** d'actualiser l'autorisation de programme et crédits de paiement de l'opération n°416 – Aménagements urbains selon le tableau ci-joint :

N°AP	N° Opér	Autorisation de programme			Crédits de paiements			Total général crédits de paiements			
		Description	Montant voté par le CM y compris ajustements antérieurs	Révision	Montant révisé de l'AP	2019	2020	2021	articles	Libellé	Montant
17	416	Aménagements urbains	190 612,40		190 612,40	1 878,00	0,00		2031	Frais d'étude	1 878,00
						0,00	78 937,16	9 062,84	2151	Réseaux de voirie	88 000,00
						5 890,74	16 548,00	58 252,00	2152	Installations de voirie	80 690,74
						2 247,96	0,00	0,00	2184	Mobilier	2 247,96
						17 395,70	373,01	26,99	2188	Autres immobilisations	17 795,70
		DEPENSES	190 612,40	0,00	190 612,40	27 412,40	95 858,17	67 341,83			190 612,40
						27 412,40	95 858,17	67 341,83	1641	EMPRUNT	
									021	AUTOFIN	190 612,40
		RECETTES	190 612,40	0,00	190 612,40	27 412,40	95 858,17	67 341,83			190 612,40

QUESTIONS DIVERSES

Esves sur Indre, le 1^{er} février 2021

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT

